

SYLLABUS

I. OBJECTIFS

Le cours droit des affaires 1 (DRT 2401) s'adresse aux étudiants et étudiantes de deuxième année du baccalauréat en droit et a pour objet de leur fournir une vision générale de ce domaine du droit. En effet, afin de les préparer à d'autres enseignements qui se donnent postérieurement (droit des compagnies - droit du financement - droit des contrats et usages commerciaux - droit de la faillite - etc.), ce cours cherche à éclairer plusieurs concepts de base incontournables tels que:

- analyse historique
- analyse théorique
- usages commerciaux
- entreprise
- preuve commerciale
- société de personnes
- personne morale
- publicité légale
- liberté contractuelle
- bonne foi
- patrimoine
- propriété intellectuelle

Ceci dit, il importe aussi de bien prendre conscience que le domaine est vaste et qu'il a été nécessaire de faire des choix. En conséquence, afin d'illustrer l'immensité du domaine, nous avons organisé la présentation du présent cours autour du concept d'« entreprise ». Ainsi, après quelques propos introductifs et quelques développements quant aux sources utilisées en droit des affaires, il s'agira d'analyser les différentes étapes de son cycle de vie.

Plan général du cours

- Introduction
- Organisation de l'entreprise
- Fonctionnement de l'entreprise
- Propriété de l'entreprise
- Financement de l'entreprise (non traité)
- Règlement des différends de l'entreprise

Vu l'étendue du sujet, il ne saurait être question de faire une étude détaillée de chacun de ces aspects qui font d'ailleurs, pour la plupart, l'objet d'une analyse plus poussée

dans le cadre de cours, obligatoires ou optionnels, subséquents du baccalauréat. Davantage, nous aurons pour mission de vous inciter à suivre ces différents cours qui vous seront fort utiles dans vos pratiques respectives. Aussi, nous traiterons sans aller en profondeur de thèmes qui seront davantage développés dans des cours tels que :

- Droit des obligations
- Contrats et usages commerciaux
- Faillite et insolvabilité
- Droit de la concurrence
- Propriété intellectuelle
- Droit des valeurs mobilières
- Droit de l'arbitrage

À la fin de ce cours, l'étudiant(e) devra faire état :

1. De connaissances générales : l'étudiant(e) devra être capable de cerner, exposer et interpréter les notions et règles étudiées ainsi que les opinions exprimées par la doctrine et la jurisprudence. Par exemple, l'étudiant(e) devra déterminer si une proposition quelconque relative à l'une ou plusieurs de ces notions, règles ou opinions, est exacte ou non, si elle est conforme ou non aux points de vue exprimés par la doctrine ou la jurisprudence.
2. D'habiletés concrètes : face à une situation de fait donnée, l'étudiant(e) devra être capable de résoudre des problèmes qui mettent en cause deux ou plusieurs des concepts et règles étudiés.

II. DESCRIPTION DU COURS

1. Introduction

Cette première partie regroupe certains éléments introductifs fondamentaux qui s'avèrent nécessaires à la délimitation du champ d'étude qu'est le droit des affaires. Après s'être intéressé au sens même de l'expression droit des affaires et aux antécédents historiques qui le caractérisent, il est apparu utile de brosse un tableau des notions juridiques relatives aux théories de la commercialité existantes avant l'entrée en vigueur du Code civil du Québec. Ce bref exposé sera bénéfique à la compréhension du concept d'entreprise désormais consacré par le C.c.Q. Ensuite, seront rapidement identifiées les sources juridiques, formelles et informelles, qui sont susceptibles de s'appliquer.

2. L'organisation de l'entreprise

Cette deuxième partie aborde d'emblée la définition juridique du concept d'entreprise et recense les règles spécifiques du Code civil du Québec qui y sont applicables.

On y étudie les différentes formes d'exploitation d'une entreprise, soit, principalement, l'entreprise individuelle, la société de personnes et la personne morale. Seront alors exposées les règles de formation, de

fonctionnement interne et de fin d'exploitation propres à chacun de ces véhicules juridiques de même que le régime de publicité légale édicté en vue de la protection des tiers qui transigent avec ces entreprises.

3. Le fonctionnement de l'entreprise

Outil de prédilection de l'entreprise, le contrat est utilisé couramment du fait de sa souplesse et de sa facilité d'adaptation. Néanmoins, son utilisation n'est pas sans limites et nous analyserons deux éléments constitutifs qui bénéficient d'une compréhension particulière dans le domaine commercial : la liberté contractuelle et de la bonne foi.

Ensuite, nous validerons les propos ci-dessus en illustrant deux situations pour le moins distinctes dont l'importance est croissante dans la vie des affaires : le contrat de franchise et le contrat électronique.

4. Le patrimoine de l'entreprise

Au cœur de l'exploitation d'une entreprise, le patrimoine constitue habituellement une considération majeure. Cette troisième partie regroupe plusieurs rubriques représentant des enjeux juridiques et économiques importants dans la vie d'une entreprise, soit l'autonomie du patrimoine; la constitution du patrimoine; certains mécanismes juridiques de protection du patrimoine; les aspects d'insolvabilité et de faillite.

Seront également traités les aspects touchant à la propriété intellectuelle qui constituent désormais, en terme d'importance, une partie des plus essentielles du droit des affaires en général. Droit d'auteur, droit des marques et droits des brevets seront donc rapidement présentés.

5. Le financement de l'entreprise (non traité)

6. Le règlement des différends de l'entreprise

Si le recours aux juges étatiques constitue souvent l'approche naturelle en cas de difficultés avec un partenaire commercial, un courant croissant tend à recourir à ce que l'on appelle les modes alternatifs de règlement des différends. Arbitrage et médiation sont donc des solutions qui doivent être considérées tant au plan national qu'international.

III. MODE DE PRÉSENTATION

La séance hebdomadaire de cours sera consacrée à faire l'exposé théorique de la matière que les étudiant(e)s auront préalablement préparée par des **lectures personnelles**.

Si la participation spontanée en cours est vivement favorisée, pour des fins d'apprentissage, le professeur interrogera régulièrement les étudiants et étudiantes relativement aux lectures hebdomadaires. Pour certains thèmes, le cours sera complété par la discussion de textes et de décisions ainsi que par la solution de cas pratiques.

PLAN DÉTAILLÉ

PARTIE 1 – Introduction

CHAPITRE 1 – Généralités

SECTION 1 – Définitions

- 1) Droit des affaires
- 2) Droit économique
- 3) Droit commercial
- 4) Droit de l'entreprise

SECTION 2 – Historique du droit des affaires

- 1) Droit des affaires et antiquité
 - A – Droit différent !
 - B – Exemples de civilisations commerciales
 - i) Babylone
 - ii) Grèce
 - iii) Rome
- 2) Droit des affaires et époque moderne
 - A – Du Moyen Âge...
 - B – ... A la fin du XVIIIe
- 3) Histoire du droit « commercial » québécois
 - A – Avant la codification de 1866
 - B – Codification de 1866

SECTION 3 – Droit commercial – Un droit distinct du droit civil ?

- 1) Des 2 théories de la commercialité dans le C.c.B-C. ...
 - A – Théorie subjective
 - i) Acte de commerce
 - ii) De façon habituelle ou professionnelle
 - iii) A son propre compte
 - B – Théorie objective
 - C – Cas particuliers
 - D – Intérêt de la qualification
- 2) Au concept d'entreprise dans le C.c.Q.

CHAPITRE 2 – Sources juridiques

SECTION 1 – Cadre législatif

- 1) Fédérales

- 2) Provinciales (Québec)
- 3) Exemples de lois

SECTION 2 – Usages commerciaux

- 1) Fonctions des usages
 - A – Interpréter
 - B – Compléter
- 2) Approche classique
 - A – Nature de l'usage
 - B – Définition de l'usage
 - C – Preuve de l'usage
- 3) Approche romantique
 - A – Nature de l'usage
 - B – Définition de l'usage

PARTIE 2 – Organisation de l'entreprise

CHAPITRE 1 – La notion d'« exploitation de l'entreprise »

SECTION PRÉLIMINAIRE – Vision extra-juridique de l'entreprise

- 1) Vision économique de l'entreprise
- 2) Théories sociales
 - A - La théorie fonctionnelle
 - B - La théorie organisationnelle

SECTION 1 – Compréhension juridique de l'entreprise

- 1 – Entreprise *versus* exploitation de l'entreprise
 - A – Entreprise
 - B – Exploitation de l'entreprise
- 2 – Critères de reconnaissance de l'exploitation de l'entreprise
 - A – Activité économique
 - i) Production selon un sens large
 - ii) Activités
 - B – Organisée
 - C – Commerciale ou non

SECTION 2 – Règles spécifiques liées au concept d'entreprise

- 1) Survie de l'entreprise
- 2) Solidarité de l'entreprise
- 3) Règles de preuve de l'entreprise
 - A – La date du document
 - B – Le constat d'actes juridiques
 - C – Document technologique
 - D – Preuve testimoniale
- 4) Crédit-bail
- 5) Sûreté en droit des affaires
 - A – l'hypothèque mobilière sans dépossession
 - B – Hypothèque d'une universalité de biens
 - C – Hypothèque ouverte

CHAPITRE 2 – Formes juridiques d'exploitation d'une entreprise

SECTION 1 – Entreprise individuelle exploitée par une personne physique

- 1) Statut juridique
- 2) Constitution
 - A – Formalités
 - B – Conditions liées à son activité
 - C – Financement
 - D – Administration
- 3) Fin de l'exploitation
- 4) Travailleur autonome

SECTION 2 – Société de personnes

- 1) Éléments essentiels de la société
 - A – S'engager à un apport
 - B – Partager les bénéfices
 - C – Esprit de collaboration
- 2) Fonctionnement des sociétés de personnes
 - A – Typologie préliminaire
 - i) Société en nom collectif
 - ii) Société en nom collectif à responsabilité limitée
 - iii) Société en commandite
 - iv) Société en participation
 - v) Société par actions
 - B – Attributs
 - i) Nom
 - ii) Domicile
 - iii) Patrimoine
 - iv) Capacité
 - C – Règles générales de fonctionnement
 - i) – Fonctionnement interne
 - a) Relations des associés avec la société
 - b) Relations des associés entre eux
 - ii) Représentation de la société
 - iii) Fonctionnement vis-à-vis des tiers
 - D – Dissolution
 - i) Départ de l'associé
 - ii) Dissolution stricto sensu
 - E – Règles particulières
 - i) Société en commandite
 - ii) Société en participation

SECTION 3 – Personnalité morale

- 1) Approche générale du patrimoine
 - A – Conception classique ou personaliste
 - i) Théorie de la fiction
 - ii) Théorie de la réalité
 - B – Conception moderne du patrimoine d'affectation
- 2) Débat appliqué aux sociétés de personnes
 - A – C.c.B-C. et arrêt Allard
 - B – C.c.Q. et autres jurisprudences

SECTION 4 – Autres formes d'exploitation d'activités économiques

- 1) Association
- 2) Coopérative
- 3) Corporation sans but lucratif
- 4) *Joint venture* (co-entreprise)
- 5) Fiducies
 - A – Constitution de la fiducie
 - B – Acteurs de la fiducie
 - C – Fonctionnement de la fiducie
 - D – Dissolution de la fiducie

SECTION 5 – Considérations sur le choix et l'organisation d'une structure d'entreprise

- 1) Critères pour justifier un choix ou un autre
- 2) Illustration pratique

CHAPITRE 3 – Publicité légale de l'entreprise

PARTIE 3 – Fonctionnement de l'entreprise

CHAPITRE 1 – Concepts fondamentaux du contrat commercial

SECTION 1 – Liberté contractuelle

- 1) Notion générale d'ordre public
- 2) Types d'ordre public
 - A – Ordre public politique
 - B – Ordre public économique
 - i) L'ordre public de direction
 - ii) L'ordre public de protection
 - iii) Distinction des deux ordres publics

SECTION 2 – Bonne foi

CHAPITRE 2 – Exemples de contrats commerciaux

SECTION 1 – Le contrat de franchise

- 1) Généralités
 - A – Règles applicables
 - B – Définitions
 - C – Avantages et inconvénients
 - D – Typologie
- 2) Nature juridique
 - A – Ce que la franchise n'est pas
 - i) Pas un contrat de travail
 - ii) Pas un contrat de concession
 - iii) Pas un contrat de mandat
 - iv) Pas un contrat de société
 - v) Pas un contrat de distribution
 - vi) Pas un contrat de vente
 - B – Ce que la franchise est
 - i) Obligations du franchiseur
 - ii) Obligations du franchisé

SECTION 2 – Le contrat électronique

- 1) Contrat et obligation légale
 - A – Écrit
 - B – Signature
 - C – Original
- 2) Contrat et forme déficiente
 - A – Spécificités communicationnelles de l'électronique
 - B – Pratiques commerciales adolescentes
 - C – Consentement électronique inapproprié
- 3) Contrat et fond déficient
 - A – Clauses classiques posant problème
 - B – Clauses nouvelles posant problème
 - C – Cas particulier des prix erronés
- 4) Cas particuliers
 - A – Lieu et moment de formation
 - B – Contrat automatisé

Partie 4 – Propriété de l'entreprise

CHAPITRE 1 – Le patrimoine de l'entreprise

Section 1 – Autonomie du patrimoine (*Supra*, Section 3 sur la Personnalité morale)

Section 2 – Constitution du patrimoine

Section 3 – Mécanismes juridiques de protection du patrimoine

CHAPITRE 2 – Entreprise en difficultés

Section 1 – Notions générales

Section 2 – Insaisissabilité

CHAPITRE 3 – Propriété intellectuelle

SECTION 1 – Droit d'auteur

- 1) Fondements du droit d'auteur
- 2) Conditions d'existence du droit d'auteur
 - A – Originalité
 - B – Fixation
- 3) Véhicules de protection du droit d'auteur
 - A – Droits patrimoniaux
 - B – Droit moral
- 4) Modalités de protection
 - A – Durée
 - B – Forme
 - C – Exceptions
- 5) Changements à venir

SECTION 2 – Droit des marques

SECTION 3 – Droit des brevets

Partie 5 – Financement de l'entreprise (non traité)

Partie 6 – Règlement des différends de l'entreprise

SECTION 1 – Arbitrage

SECTION 2 – Médiation